

vapeur de l'eau bouillante, on feroit monter de l'eau à de grandes hauteurs, que par ce même levier, si l'on peut parler ainsi, des moulins moudroient le bled sans le secours de l'eau ou du vent, des bateaux chargés remonteroient le Rhosne, la Saône, l'Isère, trois fleuves rapides, sans le secours des chevaux, et que d'après ces espérances, une compagnie se formeroit pour cette entreprise, et offriroit aux capitalistes ou à tous autres de s'intéresser dans les avantages qu'elle produira en y prenant des actions du prix de 2,000 l. chacune (7). L'auteur de ce projet a un avantage assuré sur celui des voitures aériennes, il a un point d'appui, la terre; au lieu que les autres ne peuvent se garantir des coups de vent en opposant quelque résistance à leur violence. Encore, si dans l'air on trouvoit des moussons réglées comme dans les mers de l'Inde, ou des vents alisés comme dans les mers occidentales, dont le retour périodique ou le cours constant puisse assurer aux voyageurs l'arrivée ou le départ, ils pourroient s'y risquer par l'espoir d'arriver plus vite. Mais comme il n'en est rien, continuons à nous servir de voitures et de chevaux pour arriver en sûreté où nous voulons aller. Laissons les plaines de l'air aux aigles et aux

(7) « On doit à l'abbé d'Arnal, chanoine de Nismes, l'application qu'il a faite aux moulins du moyen de la vapeur de l'eau bouillante, ce qui l'a conduit à l'employer à la remonte des bateaux. Plusieurs moulins sont déjà en activité dans cette ville. Quant à l'autre procédé, le temps seul peut détruire ou réaliser ses espérances et celles de ses associés. C'est par un mécanisme fort simple de rotation continue, produite par la vapeur, qu'il roule une corde qui tire le bateau. Le point d'appui sera sur le rivage, et deux petits bateaux, montés chacun par un homme et tirés par un cheval, porteront alternativement le trait. L'abbé d'Arnal a obtenu le privilège du Roy pour la navigation intérieure du royaume.»
(Note de M. C. du T.)